



GIRO.COM

JUILLET
AOUT
2002



" votre municipalité
a décidé de
relever le défi "



" une augmentation
substantielle "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2002

EDITORIAL

En ces temps très âpres où règnent la concurrence sauvage qui porte de rudes coups à nos usines et l'agressivité qui sème l'inquiétude et la douleur, l'aspect de notre environnement quotidien joue un rôle capital. Rien de tel que la vue de maisons traditionnelles joliment entretenues ou de rues propres et fleuries pour apporter un rayon de soleil lorsqu'il fait défaut ou nous redonner entrain et bonne humeur lorsque les soucis se font trop pressants.

C'est pourquoi, après la dissolution malheureuse de l'association Giroflor, votre municipalité a décidé de relever le défi et de donner une nouvelle impulsion au fleurissement de notre ville.

Dès cet hiver, la fée Marie-Noëlle a entraîné un petit groupe de volontaires du conseil municipal, de bénévoles de la commune et les services techniques municipaux dans une programmation sans faille allant de la bûche de bois au bac à fleurs, du tas de terre au massif, de l'esquisse papier aux bouquets de lavandes, lillets, lupins, capucines et autres véroniques. Chacun appréciera le résultat.

Bien sûr, l'âpreté dont nous parlions il y a quelques lignes n'a pas épargné notre bonne fée et son équipe : âpreté de la nature qui a fort malmené les fraîches plantations avec la grêle du 4 juin et âpreté de la nature humaine avec des vols de plantes dans les bacs et même l'action inqualifiable de certains qui déracinent subrepticement (le croient-ils) les plants afin de les faire périr avec on ne sait quelle jouissance.

Mais l'équipe connaît ses classiques et cent fois sur le métier elle est prête à remettre son ouvrage, pour le seul plaisir de tous les Giromagniens. Que tous les acteurs de cette belle opération soient mille fois remerciés !



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN

Séance de début d'été avec 17 conseillers présents et 6 représentés pour traiter un ordre du jour en 7 points dont un point de dernière minute.

Ce point de dernière minute a été traité en premier (!) ; il concernait la désignation des jurés d'assises. Au titre de chef lieu de canton, il a été procédé au tirage au sort de 5 communes qui devront procéder à leur tour à un tirage au sort de 2 personnes. Au titre de la commune, il a été procédé au tirage au sort sur les listes électorales de 9 concitoyens. Ces personnes feront partie d'une liste de personnes pouvant être appelées à siéger en cour d'assises pour les affaires criminelles.

Le premier point de l'ordre du jour concernait la répartition des subventions aux associations. Les propositions, issues du travail des commissions " vie associative " et " sports ", ont été présentées par Marie-Noëlle MARLINE, maire adjointe, qui a expliqué la procédure retenue faisant appel à des critères objectifs tels que le nombre d'adhérents, le nombre d'enfants encadrés, la mise à disposition de locaux, la participation à l'animation de la commune ou encore les résultats sportifs. L'augmentation de l'enveloppe

disponible, suivant les promesses de la municipalité, ainsi que le travail préalable des commissions ont facilité le débat qui s'est soldé par une approbation à l'unanimité des propositions effectuées (deux personnes n'ont pas pris part au vote en raison de leur engagement dans des directions d'associations). Si, par suite de réajustements liés à l'application des critères, quelques associations voient leur subvention légèrement baisser par rapport à l'année 2001, la plupart en revanche pourront constater une augmentation substantielle. Les 34 195 euros distribués se répartissent comme suit : amicale du personnel : 4050 €, harmonie municipale : 4600 €, fort Dorsner : 980 €, écoles (photocopies et coopératives) : 5183 €, USG athlétisme : 1827 €, USG tennis : 1937 €, USG VTT : 1313 €, USG handball 2020 €, FC Giro-Lepuix : 2666 €, amicale de gymnastique : 2093 €, Croix rouge : 900 €, tir : 398 €, UNC : 95 €, anciens combattants : 95 €, familles nombreuses : 220 €, boulistes : 343 €, amis de Schwabmünchen : 500 €, fanfare des mineurs : 305 €, solid'amitié : 200 €, pêcheurs : 183 €, FNATH : 95 €, Créa'passions : 300 €, bouilleurs de crus : 180 €, moto club : 300 €.



club sous-vosgien des sentiers : 110 €, amis de l'orgue de Giromagny : 300 €, transhumance et traditions : 600 €, familles de France : 310 €. Il est à noter que les subventions aux sociétés sportives incluent, pour celles qui sont concernées, le financement d'un forfait d'heures au gymnase du COSEC ; l'accès à ce gymnase relève donc à présent directement des associations. En outre, deux subventions exceptionnelles ont été prises en compte : 1500 € pour l'association des maires au titre de la solidarité et 592 € pour une action des commerçants non sédentaires. Par ailleurs, les associations n'ayant pas présenté leur demande à la date de réunion du conseil ne figurent bien évidemment pas dans la liste.

Le second point à l'ordre du jour a également fait l'unanimité : il s'agissait de décider le recrutement d'un garde champêtre. Contrairement aux idées reçues, les pouvoirs d'un garde champêtre sont plus étendus que ceux d'un policier municipal : il est chargé de rechercher les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale et il dresse des procès verbaux pour constater ces contraventions. Ses domaines de compétence s'étendent à l'ensemble du domaine communal : voirie, forêts, rivières, urbanisme, circulation, tranquillité publique, publicité, protection des mineurs, chasse, pêche, etc.

Les autres points à l'ordre du jour s'avérant d'importance mineure, ils ne seront pas relatés ici.

QUI ETES VOUS CYRILLE COULON ?



où je réside avec ma femme et mes trois enfants. Très tôt j'ai baigné dans le monde associatif et si je rentrais déjà tard de certaines réunions, mon "paternel" faisait grincer les marches à des heures plus indues encore lorsqu'il revenait des séances du conseil municipal au sein duquel il a œuvré 12 années durant ; les commentaires allaient bon train et j'en pris de la graine.

En dehors de toute étiquette politique, j'ai trouvé dans l'équipe opposante, éliminée au premier tour des élections municipales, une écoute et un intérêt aux idées et projets qui m'apportaient à la cause municipale, entre autres la création d'une structure pour la petite enfance.

J'aime regarder l'horizon, vers la ligne bleue des Vosges, au-delà de notre clocher, et j'apprécie ceux qui entreprennent et qui osent, les esprits forts et lumineux. Le paradoxe ne me gêne nullement, courir lentement, la certitude et le doute, le silence et la cohue, l'accordéon dans un philharmonique, la nature apaisante et le bitume nécessaire, l'Afrique sous la neige, des bambins au milieu des centenaires...



Cyrille COULON

" le paradoxe ne me gêne nullement "

Natif des Vosges Saônoises, j'ai usé mes premiers fonds de culotte au cours primaire de la rue Joseph Lhomme pour me retrouver quelques pantalons plus tard avec une blouse blanche sur les bancs de la faculté de médecine de Besançon. Le hasard et la nécessité firent que je revins aux pieds de nos beaux ballons pour exercer non loin de Giromagny

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 18 JUIN

Le conseil de la CCHS s'est réuni le 18 juin à la mairie de Lepuix-Gy pour traiter des 11 points figurant à l'ordre du jour établi par le président Daniel ROTH. Ces points étant d'importances diverses, seuls les points principaux concernant directement notre commune seront rapportés ci-dessous.

Ordures ménagères : la loi prévoyant la perte des compétences " collecte et traitement des ordures ménagères " pour les communes adhérant à une communauté ou à un syndicat à partir du 15 octobre 2002, il convient d'adopter une nouvelle organisation. A l'unanimité, les conseillers acceptent cette prise de compétences par la CCHS, ce qui se traduira par un retrait des communes du SIC-TOM et une adhésion de la CCHS à ce syn-

dicat. La question du mode de financement de ce service : taxe ou redevance, sera traitée lors d'une prochaine séance.

Accueil de la petite enfance : aucune structure d'accueil n'étant disponible sur l'ensemble des communes de la communauté, cette question faisait l'objet d'une étude depuis plusieurs années. A la suite d'une prise de position favorable de la caisse d'allocations familiales pour une subvention il convient, pour traiter ce projet, de prendre une nouvelle compétence au niveau de la CCHS. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport d'assainissement de l'année 2001 : si le rapport d'assainissement lui-même ne soulève pas beaucoup de ques-



" une nouvelle compétence pour la CCHS "

tions, l'analyse générale de la situation faite à cette occasion par le président engage un débat soutenu. En effet, la CCHS est arrivée au maximum de sa capacité d'emprunt en ce qui concerne l'assainissement ; ceci aura pour conséquence un ralentissement du ryth-

me des travaux qui conduira certaines communes à attendre encore longtemps un raccordement au réseau. A moins ... que l'on envisage une augmentation substantielle (le président envisage un doublement) de la fiscalité de la CCHS. Le débat est ouvert !

QUI ETES VOUS MARINA RENAUT ?



Je suis née en Alsace, de parents Italiens, et c'est après quelques déménagements en

France et à l'étranger, au gré des affectations de mon mari, que je suis arrivée à Giromagny. Depuis 1991, je m'occupe de la bibliothèque municipale installée à côté des locaux occupés par le centre socioculturel de la haute Savoureuse.

Maman de 3 filles, je profite de mon temps libre pour voyager, cuisiner, jardiner (une véritable gageure dans la région !), aller au cinéma et ... lire bien sûr, avec une certaine prédilection pour les récits de voyages et la littérature sud-américaine.

Un souhait ? Que tous les Giromagniens découvrent et profitent des richesses (plus de 10 000 livres !) de la bibliothèque municipale.



Marina RENAUT

" plus de dix mille livres ! "

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 22 MAI

15 conseillères et conseillers étaient présent et se sont penchés, outre les inévitables questions diverses, sur deux points principaux : l'opération stylos à bille pour les enfants du Congo et le " parcours santé " à l'étude depuis plusieurs réunions.

Suite à l'action des élus du CME auprès des écoles Benoît et Lhomme et du collège du val de Rosemont, environ 240 stylos à bille ont été collectés auxquels se sont ajoutés des petits mots d'amitié. Le CME a remis le lot à Catherine BARRAS, qui était venue pour décrire les conditions de vie et d'étude des enfants au Congo.

Pour le parcours de santé, il s'est agi tout

d'abord de tirer les conclusions de la reconnaissance de terrain effectuée le 24 avril dans le secteur du sentier minier et relative au projet de parcours baptisé "Le Phanitor". De la discussion il ressort que ce projet de parcours présente l'inconvénient de monter tout le temps dès le début ; cette pente, associée aux ateliers, serait difficile à pratiquer, particulièrement en courant. Par 5 voix contre 3, ce circuit est écarté (seuls les élus ayant participé à la reconnaissance du terrain ont pris part au vote). Suite à ce résultat, une deuxième reconnaissance de terrain est programmée pour le mercredi 12 juin sur le site du fort Dorsner.



" le parcours "santé" est à l'étude "

GIROMALIN

La commission " vie associative et animation " proposera au conseil municipal du 5 juillet la création d'un prix des maisons fleuries pour Giromagny. Si vous n'y avez pas encore pensé, il devient urgent de bichonner vos bacs et massifs ! Résultat des courses dans notre numéro de septembre.

Une bourse aux vêtements d'enfants sera organisée les 27, 28 et 29 août par l'association familiale dans la salle des fêtes de la mairie.

Fidélité et persévérance seront à nouveau récompensées cette année en novembre avec une cérémonie consacrée aux noces d'or, de diamant, de palissandre et de platine. Les couples ayant atteint respectivement les 50, 60, 65 et 70 années de mariage en 2002 sont donc priés de se faire connaître en mairie au plus tôt.

" Vivez intense, solidaire et sans frontière " ! C'est une proposition de la Marine Nationale

qui envisage en 2002 de recruter plus de 5500 jeunes (17 à 30 ans) garçons et filles avec en perspective plus de " 36 métiers différents " (on ne compte plus les chandelles !). Contact au numéro Azur 0 810 501 501.

Croquez la pomme ! Le conseil régional, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la basse vallée de l'Ognon, vient d'éditer le livre " Patrimoine fruitier de franche Comté ". Au travers de conseils très pratiques sur la plantation, la taille et la greffe des arbres, sur l'utilisation et la conservation des fruits et même d'une liste de sites internet, il s'adresse aussi bien aux arboriculteurs avertis qu'aux néophytes. Ainsi vous connaîtrez tout de la Belle-fille de Salins (et de bien d'autres) pour 20 € en vous adressant à la Maison de la Nature, 70150 BRUSSEY.

Le Centre d'Ecologie et d'Economie Alternative de Phaffans a lancé cette année



" la belle-fille de Salins "

encore une campagne pour le compostage des déchets verts, la récupération de l'eau de pluie et l'utilisation du compost "bio". Le centre commercialise des composteurs de 280 l. et 400 l. aux prix respectifs de 50 et

55 €, des récupérateurs d'eau de pluie (collecteur filtrant + cuve de 205 l.) au prix de 35 € ainsi que du compost à 23 € le m³ en vrac ou 7 € le sac de 40 l. C.E.E.A., 2 rue du Moillot, 90150 Phaffans. Tel: 03 84 29 95 04.

LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

A vos boules ! Cet été la société bouliste de Giromagny organise le 6 juillet un concours en doublette, la coupe " France Boisson ", ainsi que la semaine de la pétanque qui se déroulera du 4 au 11 août.

A vos burins, crayons et pinceaux ! La ville de Belfort organise sur les rives de la Savoureuse, le jeudi 14 août à partir de 10H00, la manifestation " passerelle des arts " où les artistes peintres, sculpteurs et dessinateurs pourront exposer leurs œuvres en toute liberté et rencontrer le public (contact en mairie de Belfort au 03 84 54 25 21).

Ouvrez les mirettes et chaussez vos escarpins ! Le 13 juillet le fort Dorsner sera à nouveau illuminé par un feu d'artifices, à partir de 21H00, avec la participation de l'harmonie

municipale. Le spectacle sera suivi d'un bal animé par l'orchestre de variétés ELYS' DUO. **Faites les forts !** Les manifestations de danse et d'art plastique " égarez-vous ", organisées par le conseil régional de Franche Comté pour mettre en valeur le patrimoine historique de la région auront cette année pour cadre le Castel Saint-Denis (25) le château médiéval d'Oricourt (70) et le fort Dorsner de Giromagny. Ainsi, 9 représentations du spectacle chorégraphique " à l'ombre d'un doute ", d'une durée de 1H15, y seront données du 18 au 26 juillet, à 21H30, par la compagnie Permette dans le fort Dorsner. Le spectacle est gratuit mais la réservation est obligatoire car les places sont limitées (réservation au 03 81 61 64 64).

LA VIE COMMUNALE

Anticipant d'une semaine sur le solstice d'été la municipalité, en liaison avec l'association du fort Dorsner, avait convié tous les Giromagniens à se réjouir et danser autour d'un gigantesque " feu de la saint Jean " le samedi 15 juin. Cette année, une animation assurée par la troupe de l'association " Anim'toi " a enflammé la foule bien avant que le maire ne mette le feu au bûcher : jongleurs, cracheurs de feu et musiciens se sont taillés un succès bien mérité. Le feu quant à lui était visible depuis de nombreux points du " Territoire " et tout en portant ainsi au loin la lumière de Giromagny, il a réchauffé les danseurs jusqu'à une heure bien avancée de la nuit.

Situation toujours difficile pour le camping municipal qui n'a pas encore pu ouvrir ses portes cette année faute d'avoir pu trouver un gérant. La commune est donc toujours à la



recherche d'une personne ayant le sens des responsabilités pour assurer l'accueil et l'entretien courant du camping, c'est à dire quelques heures par jour, tous les jours de l'été. Cette activité pourrait convenir à un étudiant. Renseignements en mairie.

GIROPOTINS

Rendons à César ! Dans un élan malhabile, notre article sur la mise en place de " l'arbre de mai " (notre numéro de juin) nous a fait attribuer l'érection de ce symbole aux services municipaux alors que ce sont les Amis de Schwabmünchen qui ont procédé à la manœuvre comme nous l'a rappelé le vigilant président Jean-Luc CANDA. Les services municipaux n'ont fait semblant d'il que couper, transporter, écorcer, vernir, creuser ... notre

fierté s'en trouve donc fort dégonflée et ne peut que se répandre en dignes excuses.

Sens civique ! L' "habitant moyen " de Giromagny semble avoir une fibre civique et écologique plus développée que son homologue du Territoire. En effet, il recycle plus de 55 kg. de verre par an contre à peine 41 pour son confrère. Cocorico ! nous sommes tous des Césars, persévérons !

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 ; **GDF:** 03 84 28 51 22 ;

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19 ;

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

" à l'ombre
d'un doute "



le feu de la
saint Jean



55 à 41 !